

REGLEMENT COMPLET DE L'OPERATION BOSCH CAR SERVICE

Pièce Bosch montée = 24 mois d'assistance offerts

1. Société organisatrice

La société Rober Bosch (France) S.A.S, Société par actions simplifiée au capital de 140 400 000,00 euros, dont le siège social est situé au 32 avenue Michelet, 93400 Saint Ouen, enregistrée sous le numéro 572 067 684 du RCS de Bobigny, organise l'opération promotionnelle intitulée « PIECES BOSCH MONTEES – 24 MOIS D'ASSISTANCE OFFERTS » (ci-après « l'Opération ») au sein de son réseau Bosch Car Service.

L'Opération se déroulera dans les conditions définies ci-après :

2. Acceptation du règlement de l'Opération

La participation à l'Opération implique de la part des participants l'acceptation sans réserve du présent règlement.

3. Bénéficiaires

Les véhicules légers de toutes marques (véhicule dont le PTAC est inférieur à 3,5 tonnes), dont la carte grise est française (Métropole, Corse et DOM-TOM) ayant fait l'objet d'une prestation de montage de pièce(s) BOSCH au sein du réseau Bosch Car Service entre le 1^{er} février et le 29 décembre 2023.

4. Conditions de participation

Du 1^{er} février au 29 décembre 2023, pour l'achat et la pose de pièces BOSCH dans un garage Bosch Car Service participant, 24 mois d'assistance sont offerts.

L'offre est valable pour les incidents survenant sur les véhicules bénéficiaires pendant une durée de 24 mois à compter de la date d'achat et de pose de la ou des pièces BOSCH. Les prestations s'appliquent que le véhicule appartienne encore à son premier acheteur ou ait été revendu. Cette offre commerciale ne s'applique pas aux véhicules couverts par un contrat d'entretien, une extension de garantie ou une garantie véhicule d'occasion BOSCH CAR SERVICE actif. Offre valable uniquement sur le territoire français et les DROM COM.

5. Prestations fournies

En cas de panne immobilisante d'ordres mécanique, électrique ou électronique (sont exclus notamment : crevaison, panne de carburant, vol, perte clefs), le véhicule bénéficie gratuitement de prestations de dépannage sur place ou remorquage jusqu'à l'atelier d'un Réparateur BOSCH CAR SERVICE dans un rayon de 30 km autour du lieu de la panne. Au-delà de ce périmètre, remorquage jusqu'au Réparateur Agréé de la marque le plus proche du lieu de la panne.

L'utilisateur ne bénéficie de l'assistance gratuite qu'à condition de demander et d'obtenir les prestations par l'intermédiaire de l'Assistance BOSCH CAR SERVICE en appelant le numéro vert 04 81 92 36 53, tous les jours de l'année, y compris les week-ends et jours fériés, 24 h/24 et ce dès la survenance de l'incident.

Les prestations suivantes ne sont pas prises en charge :

- Les coûts des réparations de l'incident ou accident,
- Les frais de restauration ou de téléphone,
- Le véhicule de remplacement éventuel,
- L'hébergement du conducteur et de ses passagers,
- Toute prestation ou fourniture non expressément couverte par les présentes conditions générales.

6. Inscription

Pour inscrire le véhicule en tant que bénéficiaire à l'assistance, c'est très simple :

1/ Entre le 01/02/2023 et 29/12/2023, **EFFECTUEZ** l'achat et la pose de pièce(s) BOSCH dans l'un des garages Bosch Car Service participant à l'opération.

2/ **CONNECTEZ-VOUS** sur le site www.monassistanceauto.fr dans les 15 jours calendaires suivant la date de votre prestation (soit le 15/03/2023 pour une prestation réalisée le 01/03/2023). **REMP LISSEZ** intégralement le formulaire de participation.

3/ **TELECHARGEZ la copie de votre facture** sur laquelle vous aurez entouré impérativement la date d'achat et le libellé produit (faisant apparaître les pièces BOSCH). Attention, ces preuves d'achat doivent être complètes et parfaitement lisibles. Dans le cas contraire, votre demande sera définitivement rejetée.

4/ **Terminez** votre inscription en cliquant sur le bouton "VALIDER".

7. Conditions générales

Votre véhicule bénéficiera de 24 mois d'assistance à compter de la date de facture.

Offre non cumulable avec toute autre opération locale ou nationale en cours portant sur le même produit. Frais de connexion et de participation non remboursés.

Toute demande incomplète, illisible ou non-conforme aux pièces exigées ne sera pas prise en compte.

Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ne permettant pas de vous contacter entraîneraient l'annulation de la participation concernée.

Date limite des réclamations : 29/02/2024

Pour toutes demandes complémentaires, vous pouvez nous contacter via le site : <https://www.boschcarservice.fr>
Pour plus d'informations sur notre gamme de produits et sur notre entreprise, connectez-vous sur www.bosch.fr
Robert Bosch France SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 140 400 000 € immatriculée au RCS de Bobigny sous le n° 572 067 684, dont le siège social est au 32 avenue Michelet 93404 Saint-Ouen Cedex France.

8. Protection des données personnelles

Robert Bosch (France) SAS est le responsable du traitement et collecte les données personnelles suivantes afin de garantir la bonne gestion de l'Opération (gestion des incidents inclus) : nom, prénom, email, marque et modèle du véhicule, numéro de série du véhicule, date de première immatriculation et immatriculation du véhicule. Cette collecte repose sur votre consentement.

La vérification des conditions de participation à l'Offre est réalisée par Bosch.

Nous conservons vos données 24 mois suivant la clôture de l'Opération pour gérer toute demande et/ou réclamation liée à l'Opération.

Nous prenons toutes les mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité, la protection de vos données personnelles et prévenir de tout accès non autorisé et ce conformément à l'état de l'Art.

Vous disposez d'un droit d'accès et d'information, d'un droit de rectification, de suppression et de mise à jour, d'un droit à l'effacement, d'un droit à la limitation, d'un droit à la portabilité de vos données, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données personnelles après votre décès, d'un droit d'opposition, d'un droit de retrait de votre consentement à tout moment. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle, la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés), à l'adresse postale et électronique suivante : 3, place Fontenoy – 75007 Paris - <https://www.cnil.fr/fr/agir>.

Pour exercer vos droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante en précisant l'objet de la demande « droit des personnes » : DPO, Sécurité de l'information et protection des données du Groupe Bosch, Robert Bosch GmbH, Kronenstrasse 22, 70173 Stuttgart Germany, courriel: DPO@bosch.com et/ou <https://www.bkms-system.net/bosch-datenschutz>